



VINGT-ET-UNIÈME RÉUNION ANNUELLE

Le vendredi 8 décembre 2017 à 18 heures
Salle Angèle Brunelle

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères, conseillers :

en personne : C. Gleeson, M. Langevin, A. Lauzon, J. Lorek, M. Lorek, F. Marcotte Roy,
R. Martinie, M. Owca, S. Payeur, D. Pelletier, J.-P. Pelletier

par vidéoconférence : D. Coughlin

Élève-conseillère : A.-M. Trottier

Administration : L. Allaire, Y. Bolduc, R. Lepage, M. Major-Levesque, C.A. van Rassel, G. Beauce

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Lucie Allaire, directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière, agit à titre de présidente d'assemblée jusqu'à l'élection de la présidence. Mme Allaire débute la réunion à 18 heures.

2. CÉLÉBRATION DE PRIÈRE

Mme Allaire invite Mme Mireille Major-Levesque, surintendante de l'éducation, à animer la célébration de l'avent.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° A-21-01 proposée par Conseiller J.-P Pelletier, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE l'ordre du jour de la 21^e réunion annuelle du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales tenue le vendredi 8 décembre 2017 soit approuvé, tel que présenté.

Adoptée

4. NOMINATION DE SCRUTATEURS

Résolution n° A-21-02 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales nomme Yvon Bolduc et Roger Lepage scrutateurs aux élections à la présidence et à la vice-présidence du Conseil.

Adoptée

5. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE

Mme Allaire ouvre les nominations à la présidence.

Conseillère Langevin propose la nomination de Conseillère Payeur et Conseiller J.-P. Pelletier l'appuie.

La directrice de l'éducation demande à trois reprises s'il y a d'autres mises en candidature. Elle déclare la période des nominations close.

Conseillère Payeur accepte la nomination et est élue par acclamation au poste de présidente.

Résolution n° A-21-03 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseiller J.-P. Pelletier

QUE Conseillère Payeur occupe le siège de la présidence.

Adoptée

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE ÉLUE

Conseillère Payeur remercie les membres élus de leur confiance et accepte la présidence avec plaisir. Elle est reconnaissante du respect exceptionnel qui existe entre les membres élus.

7. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTENCE

La présidente, Conseillère Payeur, ouvre les nominations à la vice-présidence.

Conseiller D. Pelletier propose la nomination de Conseillère Gleeson et Conseillère Owca l'appuie.

La présidente demande à trois reprises s'il y a d'autres mises en candidature. Elle déclare la période des nominations close.

Conseillère Gleeson accepte la nomination et est élue par acclamation au poste de vice-présidente.

Résolution n° A-21-04 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Owca

QUE Conseillère Gleeson occupe le siège de la vice-présidence.

Adoptée

8. MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE ÉLUE

Conseillère Gleeson remercie les membres élus de leur confiance. Elle continuera de travailler en étroite collaboration avec la présidente et poursuivra son engagement auprès de la communauté francophone.

9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 20^e RÉUNION ANNUELLE TENUE LE 16 DÉCEMBRE 2016

Résolution n° A-21-05 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 20^e réunion annuelle tenue le 16 décembre 2016, tel que présenté.

Adoptée

10. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

11. SERVICES BANCAIRES

Résolution n° A-21-06 proposée par Conseillère Lorek , appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales transige avec la

Banque Royale du Canada, succursale de Thunder Bay, pour toutes ses transactions bancaires, et ce, jusqu'à avis contraire.

Adoptée

12. SÉLECTION D'UNE FIRME DE VÉRIFICATEURS

Résolution n° A-21-07 proposée par Conseiller Martinie, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales retienne les services de la firme de vérificateurs Grant Thornton pour faire la vérification de ses états financiers pour l'exercice 2017-2018.

Adoptée

13. AUTORISATION D'EMPRUNT POUR L'ANNÉE FISCALE 2017-2018

Résolution n° A-21-08 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport « Autorisation d'un prêt bancaire pour l'année fiscale 2017-2018 » tel que présenté.

Adoptée

14. RAPPORT ANNUEL 2016-2017

Conseillère Payeur indique que le rapport annuel pour l'année 2016-2017 a été présenté en juin dernier. Le rapport est affiché sur le site Internet du Conseil.

Résolution n° A-21-09 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le Rapport annuel 2016-2017 de la directrice de l'éducation, tel qu'affiché sur le site Internet du Conseil.

Adoptée

15. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE DE CLÔTURE

Résolution n° A-21-10 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseiller Martinie

QUE la séance de la 21^e réunion annuelle du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 8 décembre 2017, soit levée à 18 h 30.

Adoptée



Sylvie Payeur
présidente

/gb



Lucie Allaire
directrice de l'éducation

